

Deux témoignages

La protestation suivante a été envoyée à sir Lomer Gouin
Ole même où les unions ouvrières catholiques de la
province de Québec se sont rendues en délégation auprès du
premier ministre pour s'opposer à tout projet d'instruc-
tion obligatoire.

Le Conseil central de Montréal de la Société Saint-Vincent de Paul, suivant le désir des présidents des neuf Conseils particuliers de notre ville, proteste unanimement contre tout projet d'instruction obligatoire. L'expérience de nos nombreuses conférences atteste que beaucoup de familles honnêtes sont dans l'impossibilité matérielle même de vêtir convenablement leurs enfants pour les envoyer à l'école. Ce sont les moyens de persuasion et les œuvres de zèle qui peuvent le plus efficacement remédier aux cas dont on se plaint. La contrainte serait injustifiée et inopérante. Elle blesserait le droit des parents et exaspérerait de façon inopportune les classes populaires qui ressentent durement la crise du chômage et la cherté de la vie. Notre Société adhère de tout cœur aux vœux de la délégation de ce soir.

J.-A. JULIEN,
Président du Conseil central.
GUY VANIER,
Secrétaire du Conseil central.

L'école obligatoire est une utopie. Elle n'a jamais fonctionné nulle part de façon satisfaisante. Toutes les expériences tentées ont abouti à des échecs retentissants.

Ce qui n'a pu réussir ailleurs, ne réussira pas au Canada où des difficultés spéciales rendent irréalisable l'école obligatoire.

Difficultés des distances; difficultés de climat; difficultés de races et de religions.

L'assistance à l'école est en progrès dans la province de Québec. Il n'y a qu'à continuer dans la même voie en accentuant l'effort.

Dans d'autres provinces canadiennes, l'obligation scolaire a donné de moins bons résultats. Pourquoi alors recourir à une méthode inférieure?

*Le Cercle catholique des Voyageurs
de commerce de Québec.*

Cat.
qu'il e
toire n
leurs l
riches
Il faut
électeu
de con
blées.

Il en
que cha

L'Inst

Le vra

Ces tract

Ré